

## Recherches sociographiques



# Rapports ethniques et champ universitaire

Pierre Dandurand

Volume 27, Number 1, 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056191ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056191ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Dandurand, P. (1986). Rapports ethniques et champ universitaire. *Recherches sociographiques*, 27(1), 41–77. <https://doi.org/10.7202/056191ar>

### Article abstract

Le système universitaire québécois est à la fois divisé selon la langue d'enseignement et hiérarchisé selon l'origine sociale des jeunes qui le fréquentent. À partir d'une enquête menée en 1978 auprès d'un échantillon représentatif des étudiants universitaires, on analyse les orientations institutionnelles et disciplinaires selon l'appartenance socio-linguistique, l'origine de classe et le sexe. On met en évidence des divergences dans les stratégies de reproduction, de même qu'une nette différence dans les choix féminins, selon l'appartenance sociolinguistique. L'article veut montrer comment l'ethnie, la classe et le sexe forment un champ de forces déterminant les orientations des étudiants.

## LES RAPPORTS ETHNIQUES DANS LE CHAMP UNIVERSITAIRE

Le système universitaire québécois est à la fois divisé selon la langue d'enseignement et hiérarchisé selon l'origine sociale des jeunes qui le fréquentent. À partir d'une enquête menée en 1978 auprès d'un échantillon représentatif des étudiants universitaires, on analyse les orientations institutionnelles et disciplinaires selon l'appartenance socio-linguistique, l'origine de classe et le sexe. On met en évidence des divergences dans les stratégies de reproduction, de même qu'une nette différence dans les choix féminins, selon l'appartenance socio-linguistique. L'article veut montrer comment l'ethnie, la classe et le sexe forment un champ de forces déterminant les orientations des étudiants.

« À mon avis, on ne parviendra jamais à comprendre le sens profond de la division fondamentale du travail social entre Canadiens français et Canadiens anglais dans la province de Québec, ni leur répartition respective par types d'occupations tant que l'on n'aura pas analysé en profondeur ce qui se passe dans l'esprit des jeunes. »

(Everett C. HUGHES, dans :  
*Essais sur le Québec contemporain*, 1953.)

De même qu'au XIX<sup>e</sup> siècle la manufacture fut l'institution de base d'un capitalisme naissant, l'université, selon certains sociologues, serait l'institution-type de la société post-industrielle.<sup>1</sup> Ce qui se comprend évidemment par la centralité de la science dans ces sociétés et par la contribution de l'université à l'élaboration et à la diffusion des connaissances scientifiques. Cependant, le rôle du système universitaire est plus complexe et s'articule, entre autres, autour

---

1. Voir là-dessus particulièrement, Daniel BELL, « Notes on the post-industrial society », dans : E. MARVIN, *Power in Societies*, New York, MacMillan, 1970; Alain TOURAINE, *Université et société aux États-Unis*, Paris, Seuil, 1972; *La société post-industrielle*, Paris, Denoël, 1969.

de sa fonction plus large d'instance de formation et de reproduction des classes dirigeantes. L'appareil universitaire réalise cette fonction par l'élaboration, la conservation, la légitimation des modèles culturels, qui eux-mêmes renvoient à la valorisation des modes de connaissance et à la constitution d'une culture dite noble et savante. Il le joue aussi parce qu'à travers ses mécanismes d'élection-sélection, il contrôle pour une bonne part l'accès aux postes de pouvoir dans les sphères économiques, politiques et culturelles.

Que ce soit parce qu'elle permet une appropriation des connaissances scientifiques ou l'acquisition d'une formation de pointe, que ce soit par son pouvoir de légitimer les modèles culturels, que ce soit par son contrôle de l'accès à des postes de pouvoir, l'université, on le comprend aisément, est un des instruments essentiels à la reproduction des classes dominantes.<sup>2</sup> Mais elle assure aussi très clairement la même fonction dans les rapports de pouvoir entre les sexes. Même si, au niveau universitaire, la situation des femmes s'est modifiée considérablement depuis la réforme scolaire des années 1960, leur égalité d'accès à l'université n'est pas chose faite et demeure ainsi un enjeu important des mouvements féministes.<sup>3</sup>

Dans les sociétés multiethniques, le champ universitaire est aussi le lieu de luttes souvent très importantes entre les groupes ethniques, qui visent une amélioration ou le maintien de leur position dans la structure sociale. Par ailleurs, à l'étude déjà complexe des rapports ethniques s'ajoute ce qu'on pourrait appeler le vecteur national. Celui-ci est toujours présent dans la question universitaire, dans la mesure précisément où ces institutions constituent des instances de développement et d'affirmation d'un patrimoine culturel. Cependant, dans les sociétés dépendantes et pluriethniques, cet aspect prend un relief particulier : l'affirmation nationale ne trouve le plus souvent à s'exprimer qu'à travers le champ culturel et politique et, par ailleurs, un groupe tend à se présenter comme le seul dépositaire d'une légitimité nationale. Il

---

2. Dans une étude antérieure, nous avons d'ailleurs montré comment l'enseignement supérieur québécois avait contribué au développement et à la reproduction élargie de ces classes, en particulier des moyenne et petite bourgeoisies. Voir : P. DANDURAND, M. FOURNIER et L. BERNIER, « Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec », *Sociologie et sociétés*, XII, 1, 1980 : 101-131. Voir aussi : Louis MAHEU, *L'université québécoise francophone et le changement social : un essai en sociologie comparative*, Département de sociologie, Université de Montréal, 1981. On notera par ailleurs qu'il n'y a que très peu de recherches sur le thème éducation/rapports ethniques. L'étude qui se rapproche le plus de la nôtre est celle menée par Ann B. DENIS auprès d'étudiants de niveau collégial : « Educational aspirations of Montreal post-secondary students : Ethnic, sex and social class differences », dans : Jean Leonard ELLIOTT, *Two Nations, Many Cultures. Ethnic Groups in Canada*, Scarborough, Prentice Hall, 1979 : 86-98.

3. Une analyse de la place des étudiantes a été faite à partir des mêmes données que celles utilisées ici ; voir : L. BERNIER et I. PERRAULT, *Les études universitaires au féminin*, Département de sociologie, Université de Montréal, 1980. Voir aussi : Francine DESCARRIES-BÉLANGER, *L'école rose... et les cols roses*, Montréal, Saint-Martin, 1980.

revendique en conséquence le contrôle des mécanismes clés de sa reproduction et de son affirmation, dont l'appareil scolaire et particulièrement les « hauteurs » de cet appareil, l'enseignement universitaire.

Les luttes ethniques pour le contrôle de l'appareil scolaire jalonnent l'évolution historique du Québec et du Canada. Bien plus, elles en marquent souvent les temps forts. Le compromis qui, sur ce plan, a rendu possible une certaine « paix scolaire » a consisté, comme on le sait, en l'instauration d'un système en réalité bicéphale, avec d'une part les écoles protestantes (anglaises) et de l'autre les écoles catholiques (françaises). La réforme des années 1960 n'a pas su dans l'immédiat briser ce compromis. Mais l'attribution de la responsabilité de la question scolaire au Ministère de l'éducation, la centralisation de la gestion, le mouvement de revendication nationale porté par la classe politique, ont depuis remis presque constamment à l'ordre du jour, soit par des tentatives de restructuration scolaire, soit par des lois sur la langue d'enseignement, la position des francophones, des anglophones et des allophones dans le champ de l'éducation.<sup>4</sup>

Au niveau de l'enseignement supérieur, le Québec a connu un essor et une modernisation considérables dans la période d'après-guerre, qui ont particulièrement touché le réseau francophone et qui se sont inscrits presque « naturellement » dans un mouvement de revendication nationale. Cependant, on doit reconnaître que le réseau anglophone, qui occupait une place privilégiée, continue de tenir une position fort importante au tournant des années 1980. Les quelques études dont nous disposons montrent d'emblée la position exceptionnelle occupée historiquement, en particulier par McGill. Même si la proportion d'anglophones au Québec se maintient autour de 20% depuis plusieurs décennies, les universités anglophones ont, entre les années 1936 et 1975, octroyé 41% des diplômes accordés dans les universités québécoises, 64% des diplômes de 3<sup>e</sup> cycle, 68.5% des diplômes en sciences, 45.9% des diplômes en administration, 41.1% des diplômes en génie.<sup>5</sup> Plus récemment, soit 1982, elles produisaient encore près de 40% des diplômés de 3<sup>e</sup> cycle, dont 50% de ceux en sciences pures et appliquées, et plus de 45% des diplômés en administration au 2<sup>e</sup> cycle, alors qu'elles ne regroupaient que 26% des effectifs étudiants.<sup>6</sup> Ces traits caractéristiques des universités anglophones marquent bien comment se

---

4. Voir : K. McROBERTS et D. POSGATE, *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, chapitre 7; Henry MILNER, *La réforme scolaire au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1984.

5. G. GIRARD, J.-C. OTIS et N. PROULX, *Le stock des ressources humaines hautement qualifiées du Québec et la production des universités québécoises*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978. (« Études et recherches de l'Office de la langue française », 2.)

6. Jean-Pierre DUFORT, *Diplômés 1982*, Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, Direction des études économiques et démographiques, 1984, tableaux 9, 10.1, 10.2, 10.3.

trouvent développés, dans ce réseau, ce qu'on pourrait appeler les hauts lieux du champ universitaire : importance de l'enseignement doctoral, de l'enseignement des sciences et de la formation en administration et en sciences appliquées (génie).

Au cours des deux dernières décennies, les positions des anglophones et des francophones, dans le champ universitaire, se sont fortement modifiées, par suite notamment des changements de leurs positions dans la division ethnique du travail. Cependant, ces modifications sont aussi le fait de l'intervention de l'État. Les dépenses étatiques au titre de l'enseignement universitaire ont été multipliées par dix entre 1961 et 1976, passant de 73 à 734 millions.<sup>7</sup> Malgré cela, le taux de scolarisation des jeunes Québécois d'âge universitaire était encore, en 1977-1978, un des plus faibles au Canada, celui des francophones demeurant de beaucoup inférieur à celui des anglophones.<sup>8</sup> Tout compte fait cependant, les mesures politiques ont aidé le réseau francophone à se développer.

La situation du réseau anglophone est devenue, par contre, plus précaire. En effet, alors qu'autrefois les universités anglophones trouvaient leur support dans leur communauté et auprès des milieux des affaires et de l'industrie, leur sort est maintenant plus directement remis entre les mains de l'État québécois et des politiques gouvernementales.<sup>9</sup> De plus, le milieu anglo-protestant, pour maintenir ses institutions, continue à être tributaire des clientèles allophones et aussi, phénomène un peu surprenant, francophone, comme nous le verrons. Enfin, la loi 101 risque entre autres de tarir une de leurs sources importantes de recrutement : les étudiants allophones.

### I. RÉSEAUX D'INSTITUTIONS ET CHOIX ETHNIQUES

Dans son ensemble, le système québécois des institutions d'enseignement supérieur est à la fois profondément divisé selon la langue d'enseignement et très hiérarchisé, si l'on compare une à une les universités selon l'origine sociale des jeunes qui les fréquentent. Il s'agit là du résultat d'une évolution historique qui a amené d'abord les universités francophones et anglophones à se développer (inégalement, d'ailleurs) de façon indépendante. À ce clivage de départ s'est ajoutée plus récemment une complexification du réseau francophone, avec la création de l'Université de Sherbrooke (1954) et surtout celle de l'Université du Québec et de ses constituantes régionales (1968). C'est donc face à un système

---

7. Clément LEMELIN, *La répartition des coûts de l'enseignement universitaire*, Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, Conseil des universités, 1980, pp. 5-7. (« Dossier », 4.)

8. *L'éducation au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, 1979, Cat. 81-229, tableau 22, p. 87.

9. D. CLIFT et S. MCLEOD-ARNOPOULOS, *Le fait anglais au Québec*, Montréal, Libre expression, 1979.

complexe et hiérarchisé que se retrouvent les jeunes qui « entrent » à l'université. Ils ne sont cependant pas des agents parfaitement libres sur le marché de l'enseignement supérieur. Et, justement, un des déterminants les plus puissants dans le choix d'une université renvoie à leur appartenance ethnique ou, plus spécifiquement, socio-linguistique.<sup>10</sup> Notre analyse de ces rapports s'appuie sur les données d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif des étudiants universitaires québécois, menée à l'automne 1978.<sup>11</sup>

### A) Les deux réseaux

Les francophones choisissent massivement (à 93%) le réseau francophone, les anglophones (à 95%) et les allophones (à 85%) le réseau des universités anglophones. À première vue, ces résultats confirment le partage de l'espace social québécois entre les grands groupes socio-linguistiques. Ils confirment aussi le net attrait que présentent, aux yeux des allophones, les institutions anglophones. On pourrait ainsi croire que, malgré les luttes ravivées au cours des années 1960 et 1970 entre groupes linguistiques, leurs positions respectives se soient maintenues à un point mort. Il suffit d'un regard un peu plus attentif pour que la situation apparaisse moins simple.

Réglons tout de suite le cas du réseau francophone puisqu'il est, en un sens, moins complexe. Il est *très homogène*, les effectifs anglophones et allophones y

---

10. Nous utilisons ici le terme « socio-linguistique » pour rester relativement près des catégories d'analyse utilisées par la suite. C'est en nous basant sur la *langue maternelle* que nous partageons la population en trois grands groupes, francophones, anglophones et allophones. Il est bien évident que ces appellations en elles-mêmes marquent le statut différent des groupes linguistiques : si les francophones et les anglophones justifient les uns et les autres une catégorisation qui les distingue, par contre, tous ceux dont la langue n'est ni le français ni l'anglais se voient ramenés sous une seule catégorie (bêtement) résiduelle. Ce sont les « ethniques », selon une expression usuelle que Danielle JUTEAU-LEE a d'ailleurs soumise à l'analyse ; voir : « Présentation : les autres "ethniques" », *Sociologie et sociétés*, XV, 2, 1983 : 3-8. Ces « autres » sont donc déjà (c'est-à-dire au moment de la « création » des différentes variables) placés, symboliquement, dans un rapport de domination. On verra cependant que leur place n'est pas insignifiante, loin de là, dans le maintien des institutions anglophones. Nous utiliserons aussi les termes d'ethnie et de groupe ethnique qui, bien que moins justes, ont l'avantage d'être moins lourds.

11. Il s'agit d'un échantillon stratifié selon le cycle d'études, avec un taux de sélection de 1/60 pour le premier cycle et de 1/24 aux cycles supérieurs. Le taux de réponse est en moyenne de 84.8% au premier cycle et de 73.3% aux cycles supérieurs, variant de 52.9% (Polytechnique, cycles supérieurs) à 90.5% (McGill, premier cycle). Les résultats ont été pondérés selon le taux d'échantillonnage et le taux de réponse par université et par cycle d'études. Notre analyse porte sur le sous-échantillon des 1174 étudiants à temps plein, dont 344 inscrits dans les universités anglophones. Les nombres absolus, aux marginales des tableaux, ont été reconstitués à partir de la pondération. On trouvera une présentation détaillée de l'échantillon et de sa pondération dans : P. DANDURAND, M. FOURNIER et C. HÉTU, *Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise*, Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, Direction générale de l'enseignement supérieur, 1979, Annexe I, pp. 223-236. (« Études et recherches ».)

TABLEAU I  
*Étudiants universitaires, selon le réseau et le groupe linguistique, 1978.*

GROUPE LINGUISTIQUE	RÉSEAU		TOTAL	
	Francophone	Anglophone	%	N
Francophones .....	93.0 (97.2)	7.0 (18.8)	100.0 (75.1)	(61 325)
Anglophones .....	5.1 ( 1.2)	94.9 (58.3)	100.0 (17.3)	(14 078)
Allophones .....	15.1 ( 1.6)	84.9 (23.0)	100.0 ( 7.8)	( 6 204)
ENSEMBLE: % .....	71.9 (58 675)	28.1 (22 932)	100.0 (100.0)	(81 607)
N .....				

totalisant moins de 3%. Comme par ailleurs ce réseau a pris, au cours des vingt dernières années, une expansion considérable, il a pu, peut-on supposer, absorber la « demande » croissante de la communauté francophone. De fait, alors qu'en 1966 il ne comptait que 20 000 étudiants plein temps et à peine 56% de l'ensemble des effectifs universitaires québécois, en 1981 il en est venu à regrouper 71% des étudiants plein temps, avec des effectifs plus que triplés, soit près de 64 000 étudiants. Du même coup, évidemment, la place relative du réseau anglophone s'amenuisait, passant de 44% en 1966 à 29% en 1981, ce qui correspond mieux à la place démographique des milieux anglophones au Québec.

La croissance du secteur francophone est déjà une indication que les rapports entre les deux réseaux linguistiques ont évolué. Si maintenant on s'arrête à préciser la place des groupes socio-linguistiques dans les universités anglophones, on se rend compte d'abord que ce réseau est vraiment hétérogène. La proportion des jeunes anglophones y demeure supérieure (58%) à celle des autres groupes. Cependant, on y trouve non seulement une proportion significative d'étudiants allophones (23%) (ce qui était prévisible) mais aussi une importante et surprenante proportion de francophones (19%). (Tableau 1.) Vérification faite, ce phénomène est relativement nouveau. L'ouverture aux francophones de l'Université McGill, institution qui symbolise le mieux dans le champ culturel la présence anglophone, s'est opérée de façon significative à partir des années 1970. (Tableau 2.) Des données récentes en provenance du Ministère de l'éducation, qui couvrent cette fois l'ensemble du réseau anglophone (McGill, Concordia et Bishop), y confirment la présence accrue des francophones.<sup>12</sup> À long terme, il semblerait donc que le groupe anglophone soit en perte de vitesse dans son propre réseau, que les allophones réussissent tant bien que mal à se maintenir et qu'enfin, les francophones gagnent de l'espace sur le terrain même du champ universitaire anglophone; on verra cependant que ces avancées sont moins fortes qu'elles n'apparaissent maintenant.

12. *Effectifs des universités anglophones, selon la langue maternelle, sessions d'automne 1978 à 1981 (en pourcentages).*

ANNÉE	Français	Anglais	Autre	Non déclarée	TOTAL
1978.....	14.8	55.3	14.0	15.9	100.0
1979.....	17.7	62.8	19.2	0.3	100.0
1980.....	19.3	61.3	19.2	0.2	100.0
1981.....	20.4	60.7	18.8	0.1	100.0

SOURCE: R. LE CORRE et D. CÔTÉ, *La situation dans les établissements d'enseignement*, Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, Direction des études économiques et démographiques, Secteur de la planification, 1983, p. 58.



TABLEAU 2

*Étudiants inscrits à l'Université McGill,  
selon la langue maternelle, 1970-1971 à 1981-1982.  
(en pourcentages)*

ANNÉE	LANGUE MATERNELLE			TOTAL
	Anglais	Français	Autre	
1970-1971 .....	68	10	22	100
1971-1972 .....	67	11	22	100
1972-1973 .....	65	12	23	100
1973-1974 .....	65	13	22	100
1974-1975 .....	66	14	20	100
1975-1976 .....	64	14	22	100
1976-1977 .....	64	15	21	100
1977-1978 .....	63	16	21	100
1978-1979 * .....	—	17.8	—	—
1979-1980 .....	—	19.9	—	—
1980-1981 .....	—	20.3	—	—
1981-1982 .....	58	21.2	20.8	100

SOURCES: *McGill Statistical Handbook 1960-1979*, Registrar's Office, September 1980. Pour les données de 1978-1979 à 1981-1982: *Registration Summary*, Registrar's Office.

\* Les données concernant les anglophones et les « autres » n'étaient pas disponibles pour les années 1978-1979 à 1980-1981.

En espérant pousser davantage l'analyse, nous avons cherché à voir si, par-delà le choix d'un réseau, celui d'une université plutôt qu'une autre pouvait être influencé par l'appartenance socio-linguistique. Cette analyse n'était pas réalisable dans le secteur français, étant donné le nombre restreint d'étudiants anglophones et allophones qu'on y trouve et les limites de notre échantillon. Dans le réseau anglophone, elle donne quelques résultats intéressants. Conformément à l'image qu'on s'en fait, McGill est davantage l'université des anglophones et Concordia, celle des allophones, qui s'y retrouvent majoritairement (60%), tout en n'y représentant que 30% des effectifs. Si les différences sont moins grandes qu'on ne s'y attendait, elles nous semblent malgré tout significatives du rôle particulier que jouent l'une et l'autre université dans le secteur anglais. Par ailleurs, les étudiants francophones, quand ils transgressent leur réseau, préfèrent McGill à Concordia; le prestige et la réputation de celle-là dans le champ universitaire québécois et canadien n'y seraient pas indifférents. Cependant, le caractère d'excellence de l'une ou l'autre de ces universités dans un champ disciplinaire particulier semble aussi jouer un rôle. Ainsi, on a observé que si les francophones ont davantage tendance à choisir McGill pour poursuivre des études en sciences pures et en sciences humaines, ils optent par

TABLEAU 3  
*Étudiants du réseau anglophone,  
 selon l'université et le groupe linguistique, 1978.*

GROUPE LINGUISTIQUE	UNIVERSITÉ		TOTAL	N
	McGill	Concordia		
Francophones .....	61.8 (21.4)	38.2 (15.7)	100.0 (18.8)	(4 305)
Anglophones .....	57.3 (61.6)	42.7 (54.3)	100.0 (58.3)	(13 360)
Allophones .....	40.3 (17.0)	59.7 (30.0)	100.0 (23.0)	(5 267)
ENSEMBLE: % .....	54.8 (100.0)	45.2 (100.0)	100.0 (100.1)	(22 932)
N .....	(13 074)	(10 731)		

contre plus souvent pour Concordia lorsqu'ils se dirigent vers les arts et l'administration.<sup>13</sup> On constate donc que le choix cette fois d'une université est aussi significativement influencé par l'appartenance des étudiants à un groupe linguistique.

### B) *Un système universitaire hiérarchisé*

On peut maintenant se demander si les choix d'une université dans un réseau ou dans l'autre sont aussi influencés par l'appartenance à une catégorie sexuelle. Il est déjà possible d'éliminer cette hypothèse: il n'y a pas de différences vraiment significatives. L'appartenance de classe, elle, marque ces choix. En effet, l'origine sociale des étudiants diffère d'un réseau à l'autre et même d'une université à l'autre. On se trouve ainsi face à un système très finement hiérarchisé et stratifié.<sup>14</sup>

Le mouvement de stratification du système universitaire s'est accéléré depuis la réforme des années 1960 et s'est développé parallèlement à l'expansion même de ce système et particulièrement, à celle du réseau francophone. Tout porte à croire qu'en grande partie l'effet de la démocratisation soit annulé par cette stratification: on a donné accès à plus de jeunes des milieux populaires, mais on les a aussi souvent logés dans les étages inférieurs de la structure, alors que les héritiers s'orientaient, eux, de préférence vers les sommets de l'édifice; ce qui peut signifier, ici et pour le moment, choisir McGill ou l'Université de Montréal.

Voyons la situation telle qu'elle se présente dans le réseau francophone. Si nous utilisons comme paramètre la composition sociale des différentes institutions, il se dégage une hiérarchie des universités où l'on voit les plus anciennes, Montréal et Laval, recruter davantage d'étudiants auprès des classes supérieures et se démarquer ainsi clairement de l'Université de Sherbrooke et des constituantes de l'Université du Québec. En prenant à titre d'exemple la proportion, dans chacune de ces universités, des étudiants d'origine supérieure (cadres supérieurs ou moyens et professions libérales ou scientifiques), on obtient la hiérarchie qui apparaît au tableau 4. En procédant par l'inverse, on pourrait

---

13. Voir: P. DANDURAND et M. TRÉPANIÉ, *Étudiants francophones, anglophones et allophones dans l'enseignement supérieur québécois*, Département de sociologie, Université de Montréal, 1982, 126p.; pp. 38-39.

14. Il va sans dire que cette stratification n'implique pas qu'une université soit meilleure qu'une autre, que la qualité de l'enseignement et de la recherche y soient plus grandes. Par les temps qui courent, la rareté des ressources a pour effet d'alimenter et d'augmenter la compétition à l'intérieur des universités et d'une université à l'autre. Notre intention n'est certes pas d'ajouter à cette mode plutôt néfaste.

TABLEAU 4

*Classement des universités selon la proportion des étudiants originaires des classes supérieures,\* 1967 et 1978.*

1967		1978	
McGill.....	48.1	McGill.....	58.1
Sir George Williams (Concordia)	43.8	Montréal.....	57.3
Montréal.....	30.8	Concordia.....	51.8
Sherbrooke.....	20.3	Laval.....	44.6
Laval.....	18.0	Sherbrooke.....	27.6
		UQAM.....	24.9
		Autres constituantes de l'U.Q.	20.9

SOURCE: Pour 1967: Robert AYOTTE, *Budget de l'étudiant des niveaux collégial et universitaire*, Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale de la planification, 1967.

\* 1967: Pères administrateurs, propriétaires et professionnels, ce qui, en fait, regroupe nos catégories de 1978: cadres supérieurs, cadres moyens, professions libérales et scientifiques.

évidemment constater que les constituantes de l'Université du Québec, mise à part l'UQAM, attirent deux fois plus de jeunes du milieu des cols bleus que l'Université de Montréal.

À cette stratification du réseau francophone s'ajoute celle qui différencie les deux réseaux. En fait, 55.2% des étudiants des universités anglophones sont fils de cadres moyens et supérieurs ou de gens de professions libérales ou scientifiques, contre 40.8% dans les universités francophones. Concordia, par ailleurs, bien qu'elle reçoive majoritairement des étudiants allophones, se situe relativement près de McGill et au-dessus des universités francophones, à l'exception de l'Université de Montréal. Ainsi se trouve confirmé en partie un des traits marquants du système universitaire québécois, soit le caractère plus élitiste, dans l'ensemble, des universités anglophones.

L'écart dans le modèle de recrutement social des universités anglaises et françaises s'est toutefois considérablement amenuisé depuis le milieu des années soixante, comme l'indique le tableau 4. À la fin des années soixante-dix, l'Université de Montréal avait supplanté Concordia pour se rapprocher de McGill. La polarisation entre les réseaux se trouve ainsi en partie brisée, les frontières devenant moins bien délimitées. Parallèlement, la hiérarchisation est plus développée à l'intérieur du réseau francophone.

Le processus de différenciation et de stratification à l'intérieur d'un ensemble institutionnel est une observation assez commune de l'analyse sociologique. On se souviendra, en ce qui concerne précisément les universités,

de l'analyse percutante de CAPLOW et MCGEE sur la hiérarchisation du système universitaire américain, *The Academic Market Place*, des études d'Halsey pour l'Angleterre et des analyses de Bourdieu sur le système complexe, hétérogène mais combien hiérarchisé des institutions d'enseignement supérieur en France.<sup>15</sup> Il semble bien qu'ici comme ailleurs, les efforts de démocratisation des appareils scolaires des dernières décennies n'aient souvent abouti qu'à multiplier les instances de formation. La hiérarchisation plus poussée et la sélectivité plus grande qui en résultent, sous des couverts d'accessibilité accrue aux différents savoirs universitaires homologués, dépend en partie de ce qu'on pourrait appeler la « ruse » des groupes sociaux qui, dans leurs luttes de classement, savent astucieusement utiliser les structures.<sup>16</sup>

### C) *Une stratégie chez les francophones : l'université anglophone*

Étant donné le faible nombre des anglophones et des allophones qui fréquentent les universités francophones et les répercussions que ceci a eues sur notre échantillon, il ne nous est pas possible d'analyser ce phénomène comme stratégie de classe ; par contre, nos données nous permettent de réaliser la mise en relation ethnique/classe chez les francophones, anglophones et allophones inscrits dans les universités anglophones. Apparemment il n'y a pas de stratégie de classe qui, chez les allophones, forcerait l'orientation vers l'une ou l'autre des universités anglophones. Chez les anglophones, les étudiants originaires des professions libérales et scientifiques ont davantage tendance à choisir McGill, les fils de cadres moyens, Concordia. Ce n'est pas insignifiant mais c'est le seul déplacement notable.

Les étudiants francophones qui se retrouvent dans le réseau anglophone présentent par contre des caractéristiques d'origine sociale particulières. Les « héritiers » y sont sur-représentés, et plus fortement à McGill qu'à Concordia. *Plus des deux tiers des francophones inscrits à McGill proviennent de familles de*

15. *The Academic Market Place*, New York, Basic Books, 1958. A.H. HALSEY et M.A. TROW, *The British Academics*, Londres, Faber and Faber, 1971. Chez Pierre BOURDIEU cette question est récurrente dans ses travaux ; on la retrouve évidemment dans son dernier livre, *Homo Academicus*, Paris, Minuit, 1984. C'est cependant dans une conférence qu'il a prononcée à la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université de Montréal, en 1972, où a été le plus précisément analysé le rôle des grandes Écoles, Ulm, Polytechnique, etc.

16. L'envers de ces « ruses », ou leur détournement imprévu, ce sont ces effets pervers dont nous parle Raymond Boudon. Les mouvements des groupes sociaux, leur utilisation des instruments de reproduction sont en effet parfois détournés de leurs intentions premières. L'exemple le plus simple et le plus courant en ce qui concerne l'éducation est celui de la dévaluation des diplômes liée à... la valorisation des diplômes. Un effet pervers peut aussi être la conséquence d'une intervention de l'État. Ainsi, la politique étatique en vue du développement du réseau francophone a eu pour conséquence de stratifier davantage celui-ci, alors que l'objectif visé était d'assurer une plus grande accessibilité à l'enseignement supérieur.

*cadres supérieurs ou moyens et de professions libérales ou scientifiques.* Rappelons que, dans leur réseau, la proportion des francophones appartenant aux mêmes classes était de 41%. Dans cette perspective, le choix d'une université anglophone, et plus particulièrement de McGill, tend donc à se présenter comme une stratégie de reproduction plus spécifique aux classes supérieures francophones et, parmi celles-ci, surtout à celles des cadres moyens et des gens de profession, comme l'indique bien le tableau 5. Cette hypothèse trouve d'ailleurs une autre assise dans les données de l'enquête ASOPE. Certains chiffres et pourcentages reproduits dans la thèse d'Alain Massot montrent en effet que les jeunes francophones du secondaire V qui s'inscrivent au secteur anglais viennent plus fréquemment de familles de professions libérales et scientifiques et des familles de cadres.<sup>17</sup> Ces quelques données semblent donc confirmer ce que nous avons observé au niveau de l'enseignement universitaire.

Par ailleurs, on sait déjà que les francophones, quand ils choisissent une université anglaise, le font souvent en fonction de ses secteurs d'excellence, par exemple, les sciences pures pour McGill ou les arts pour Concordia. Il est probable que ces jeunes francophones des classes supérieures viennent y chercher un cumul des avantages. Mais il se pourrait aussi qu'ils espèrent par là contrer un choix disciplinaire moins avantageux sous d'autres aspects. Notre échantillon ne nous permet pas de vérifier ces hypothèses.

Il va sans dire que, si cette stratégie est proportionnellement plus souvent utilisée par les couches sociales les plus favorisées, des jeunes d'autres milieux la choisissent tout de même. *La loi 101, on l'oublie souvent, n'a pas seulement restreint les choix des anglophones et des enfants des « autres » groupes ethniques :*

17. Répartition des jeunes du secondaire V des secteurs français et anglais selon la profession du père et la langue maternelle.

PROFESSION DU PÈRE	SECTEUR FRANÇAIS	SECTEUR ANGLAIS	
		Français *	Anglais *
Professionnel et cadre .....	30.6	43.9	62.3
Col blanc .....	6.7	8.0	4.8
Ouvrier .....	46.9	37.7	21.5
Fermier .....	6.1	1.4	1.7
Petit propriétaire .....	9.7	9.0	9.7
TOTAL .....	100.0	100.0	100.0

SOURCE: Alain MASSOT, *Structures dans le processus de qualification-distribution du secondaire V à l'Université*, Thèse de doctorat, Département de sociologie, Université de Montréal, 1978, p. 213, tableau V.

\* Langue maternelle.

TABLEAU 5

*Origine sociale des étudiants francophones  
selon le réseau, 1978.*

ORIGINE SOCIALE	RÉSEAU		
	Francophone	McGill	Anglophone Concordia
Cadres supérieurs .....	10.7	9.2	12.2
Cadres moyens et semi-professionnels .....	13.8	23.9	20.2
Professions libérales et scientifiques .....	16.3	35.8	27.0
Petits propriétaires et artisans .....	14.9	5.1	4.9
Cols blancs .....	13.4	18.1	9.8
Cols bleus .....	30.9	8.0	25.8
TOTAL: % .....	100.0	100.1	99.9
N .....	(57 017)	(2 263)	(1 645)

*elle a enlevé aussi à certaines couches de francophones une option qui consistait à utiliser le secteur public anglais dans des visées de maintien ou de promotion, de classement ou de reclassement.* En ce sens, elle a sans doute plus affecté les jeunes francophones de milieux populaires situés dans la zone métropolitaine de Montréal, en leur bloquant la possibilité d'utiliser cette voie peu coûteuse dans des stratégies de promotion et de reclassement. Pour les jeunes des classes supérieures, une moins grande contrainte économique permet d'utiliser d'autres moyens et de se distinguer plus tardivement. Le temps joue en leur faveur, car on sait quels sont ceux qui « tombent » les premiers dans le cheminement scolaire.

Au niveau universitaire, le phénomène ne concerne qu'une petite proportion d'étudiants : en 1981 il n'y avait, rappelons-le, que 7.0% des étudiants de langue maternelle française qui étudiaient dans une université anglophone. Il reste cependant très significatif, et d'autant plus notable que la proportion de francophones inscrits aux universités McGill et Concordia a progressé considérablement et de façon régulière au cours des dix ou quinze dernières années. Hypothétiquement, on peut penser que le passage des étudiants francophones, et plus particulièrement de ceux issus des classes supérieures, par les universités anglophones leur facilite l'accès à des postes de pouvoir et de contrôle, particulièrement dans le champ économique, et leur permet de développer un capital social et culturel semblable à celui de leurs collègues anglophones et qui

risque de prendre d'autant plus de valeur qu'en l'acquérant, ils se rapprochent des groupes dominants en même temps que, par rapport à leur groupe linguistique d'appartenance, ils s'approprient des savoirs et des savoir-faire distinctifs.

La perspective que nous venons de développer jette un éclairage peu habituel sur les enjeux que soulève l'existence des universités anglophones au Québec. Bien sûr, les luttes des francophones pour un plus grand contrôle des institutions établies sur le territoire québécois conduit à une volonté d'intégrer, autant que faire se peut, le réseau des universités anglaises. Ce processus d'intégration sociale et d'homogénéisation est un processus pour ainsi dire « classique » des mouvements nationalitaires. On sait aussi la place importante des institutions culturelles dans de tels mouvements. Cependant, à partir de ce que nous venons de montrer, une plus grande intégration des universités anglophones à la société et au système universitaire québécois enlèverait une grande partie de ce qui fait actuellement encore leur spécificité, soit leurs liens particuliers avec les milieux anglophones et nord-américains et, peut-on supposer, l'attrait qu'elles présentent auprès de certaines couches des classes supérieures francophones. À moins peut-être qu'on n'estime qu'elles puissent, tout en gardant leurs spécificités, s'adapter en créant un milieu mixte qui faciliterait l'accès des jeunes francophones au milieu anglophone. Il n'est pas certain qu'une telle option soit sociologiquement possible.

## II. LES CHAMPS DISCIPLINAIRES

Intimement liés aux différents postes de travail destinés à la main-d'œuvre hautement qualifiée, les champs disciplinaires constituent un enjeu important dans la conservation ou l'appropriation de l'espace social qu'occupent ou cherchent à occuper les différents groupes sociaux. On a déjà souligné comment, dans la société québécoise, ces enjeux ne renvoient pas seulement à des rapports de pouvoir entre classes ou entre sexes, mais aussi et indissociablement à des rapports de pouvoir entre anglophones et francophones.

### A) *Les profils ethniques*

Avant d'en arriver à saisir comment les enjeux ethniques peuvent se complexifier des enjeux de classe et de sexe, une première question s'impose : quels sont les profils de la répartition des étudiants francophones, anglophones et allophones dans les champs disciplinaires ? Qu'en est-il de cette image traditionnelle des jeunes francophones qui s'orientent vers les humanités alors que la jeunesse anglophone, plus pragmatique, se dirigerait plutôt vers des secteurs d'études liés à la gestion des affaires ou à la production économique ?



En fait, il ne s'agit pas uniquement de représentations mais bien de comportements, qu'on peut retrouver matériellement réalisés dans des institutions. Le modèle traditionnel et historique qui a fait longtemps de l'université francophone une école de notables (c'est-à-dire préparant pour l'essentiel des médecins, pharmaciens, dentistes, avocats, notaires et théologiens) transparait encore clairement dans les années soixante. Bien qu'il s'érode par la suite, on le sent encore présent dans les années 1970.

Le nombre de diplômés par discipline est un bon indice de cette transformation dans la morphologie du système universitaire francophone. Comme l'indique le tableau 6, encore en 1964 plus de 40% des diplômés des universités francophones venaient des professions traditionnelles : santé, droit, théologie. Au même moment, dans les universités anglophones et pour les mêmes disciplines, la proportion de diplômés était de 15%, contre près de 65% dans les domaines des sciences, des affaires ou du génie. Dix ans plus tard, il y a eu des

TABLEAU 6

*Diplômés des universités francophones et anglophones du Québec,  
selon la discipline, 1964 et 1975.  
(en pourcentages)*

DISCIPLINE	UNIVERSITÉS FRANCOPHONES		UNIVERSITÉS ANGLOPHONES	
	1964	1975	1964	1975
Santé .....	24.3	14.2	8.6	6.2
Droit .....	8.9	6.7	5.9	3.5
Théologie .....	8.1	5.0	0.7	0.4
SOUS-TOTAL .....	41.3	25.9	15.2	10.1
Sciences .....	4.4	7.0	26.7	23.1
Affaires .....	11.7	12.2	19.7	17.0
Génie .....	11.7	9.4	17.7	9.3
SOUS-TOTAL .....	27.8	28.6	64.1	49.4
Arts, humanités, sciences sociales .....	15.6	21.3	12.5	31.9
Éducation .....	5.5	16.2	1.4	3.4
Ressources naturelles .....	5.7	2.6	1.9	1.2
Autres .....	4.1	5.4	4.9	4.0
SOUS-TOTAL .....	30.9	45.5	20.7	40.5

SOURCE: Guy GIRARD, Jean-Claude OTIS et Normand PROULX, *Le stock des ressources humaines hautement qualifiées du Québec et la production des universités québécoises*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978, tableau 3.9, p. 41. (« Études de l'Office de la langue française », 2.)

modifications dans les distributions, de telle sorte que les écarts entre universités francophones et anglophones se sont amoindris. Cependant, la matrice de base est toujours très clairement présente.

Si on se fie uniquement aux données du tableau précédent, la production des diplômés francophones dans les secteurs les plus intimement liés à l'économie (affaires, génie, sciences) n'a pas progressé entre 1964 et 1975. La réalité est cependant bien différente. Il faut nécessairement considérer, dans l'analyse de ces résultats, l'augmentation importante des effectifs d'étudiants francophones au cours de cette période. Ainsi, par rapport à l'ensemble des diplômés des universités québécoises pour le secteur des sciences, des affaires et du génie, la proportion des francophones a nettement augmenté.<sup>18</sup> Donc, même si les jeunes francophones continuent à avoir moins d'inclination vers cet ordre de disciplines, leur présence devient, avec le temps, plus forte à l'intérieur de chacune de ces professions.

Les informations que fournit notre propre enquête ne sont pas parfaitement comparables à celles utilisées par Girard, Otis et Proulx, car elles réfèrent à des étudiants inscrits dans les universités et non à des diplômés. De plus, la nomenclature des disciplines n'est pas tout à fait la même et, enfin, il n'est plus question ici d'universités anglophones et francophones mais bien d'étudiants anglophones, allophones et francophones.

Un examen détaillé de la distribution en fonction de l'appartenance aux trois grands groupes socio-linguistiques montre que les étudiants francophones et anglophones s'inscrivent dans le champ de la santé-médecine dans des proportions semblables : 7.2% et 6.3% respectivement, les allophones s'y inscrivant plus faiblement : 2.3%. D'autre part, c'est chez les francophones que l'on retrouve la plus faible proportion d'étudiants en sciences pures : 8.1%, et chez les allophones, la proportion la plus élevée en sciences appliquées : 23.2%. Chez les francophones et les allophones, la préférence va nettement aux sciences appliquées, alors que les anglophones ont une légère tendance à préférer les sciences pures.

18.

*Pourcentage des diplômés francophones dans l'ensemble des diplômés universitaires en sciences, affaires et génie.*

	1964	1975
Sciences .....	26.6	41.7
Affaires .....	56.5	62.9
Génie .....	58.8	70.6

SOURCE: Guy GIRARD *et al.*, *op. cit.*, p. 42, tableau 3.10.

TABLEAU 7

*Champ disciplinaire des étudiants selon le groupe linguistique, 1978.*

GROUPE LINGUISTIQUE	CHAMP DISCIPLINAIRE						TOTAL			
	Santé	Droit	Sciences pures	Sciences appliquées	Sciences humaines	Éducation	Administration	Arts et lettres	%	N
Francophones .....	7.2	4.7	8.1	14.7	24.1	16.1	17.2	7.8	99.9	(60 688)
Anglophones .....	6.3	3.5	10.9	9.5	26.3	5.5	24.1	14.0	100.1	(14 079)
Allophones .....	2.3	2.3	11.8	23.2	9.8	6.8	28.8	15.0	100.0	(6 243)
ENSEMBLE .....	6.7	4.3	8.9	14.5	23.4	13.6	19.3	9.4	100.1	(81 010)

L'inscription en sciences humaines est importante chez les francophones (24.1%) et les anglophones (26.3%); les allophones, par contre, se désintéressent relativement de ce champ (9.8%). Quant à l'éducation, elle n'attire une forte proportion d'étudiants que chez les francophones : 16.1%.

Avec les sciences appliquées, l'administration est un des domaines qui accueille la plus forte proportion d'allophones : 28.8%. Dans ce sens, on pourrait presque penser que ces deux champs disciplinaires sont des champs « allophones », un peu comme il y a des champs « féminins » et des champs « masculins ». Cependant, l'administration accueille aussi une forte proportion des étudiants anglophones (24.1%).

Le domaine des arts et lettres est relativement important chez les non-francophones : 15% des allophones et 14% des anglophones s'y inscrivent, contre 7.8% chez les francophones.

Finalement, nous constatons qu'une très faible proportion des étudiants allophones s'inscrivent en droit.

Dans l'ensemble de nos données, il semble donc possible de dégager pour chacun des différents groupes linguistiques un profil « particulier » de répartition dans les champs disciplinaires. En prenant le cas le plus clair, il apparaît que les allophones s'orientent nettement dans des secteurs d'études qui mènent le plus directement à des postes d'encadrement et de gestion dans l'entreprise. Dans plus de la moitié des cas (52%), ils ont choisi de poursuivre leurs études dans le domaine de l'administration ou des sciences appliquées. Tout se passe comme si leur stratégie était de chercher à entrer dans les postes clés de l'industrie, du commerce et de la finance, donc à se placer dans des positions fortes dans le champ de l'économie.

Chez les anglophones, la répartition selon les champs disciplinaires est beaucoup plus étalée. Leur présence dans les domaines « scientifiques » (sciences pures et sciences appliquées) est moins forte que celle qu'on aurait pu prévoir, compte tenu de la place qu'ils y occupaient traditionnellement, compte tenu aussi de la place qu'ils tiennent effectivement dans la grande entreprise privée. Il ne faut cependant pas oublier l'attrait qu'ont chez eux les sciences administratives. Par là, ils se rapprochent des allophones. D'autre part, à l'instar des francophones, ils s'orientent en proportion non négligeable vers les professions libérales comme le droit et la santé et vers les sciences humaines.

Enfin, ce qui caractérise, par rapport aux autres groupes, la répartition des francophones selon les champs d'études, c'est leur orientation marquée vers des postes dans les appareils de reproduction et de contrôle social. Cette orientation apparaît clairement dans le cas des sciences de l'éducation et se confirme quand on considère entre autres la place occupée par les sciences humaines et par les secteurs santé-médecine et droit (11.9%). Par ailleurs, ils sont relativement nombreux en sciences appliquées et, comparativement aux anglophones et tout

spécialement aux allophones, ils se dirigent moins fréquemment vers l'administration et (à un moindre degré) vers les sciences pures.

Ainsi donc se dégagent des orientations qui, ni fondamentalement ni radicalement, ne se différencient de celles observées traditionnellement. Il faut cependant enregistrer que les francophones ne bourent pas les secteurs scientifiques ou ceux des sciences appliquées et de l'administration. D'ailleurs, on pouvait s'y attendre d'un groupe maintenant bien entré dans la modernité.

### B) *Champs disciplinaires, classe et ethnie*

Dans la pratique sociologique québécoise, l'étude des rapports ethniques a été, depuis plus d'une décennie, bloquée entre autres par l'omniprésence d'une sociologie européenne où l'accent était mis presque uniquement sur les rapports de classe. Dans le domaine de l'éducation, cette approche a été facilitée par le fait que, dans les cas précis de la France et de la Grande-Bretagne, les clivages liés à l'ethnie ne prennent pas beaucoup de relief dans la réalité sociologique de leur enseignement supérieur et qu'ainsi, l'analyse en termes de classes sociales s'impose presque d'elle-même. Il en va bien autrement en Amérique du Nord, où la sociologie américaine a longtemps eu tendance à montrer que les grands clivages sociaux renvoyaient à la diversité des groupes ethniques et raciaux dans une société jugée par ailleurs égalitaire (au moins dans ses intentions). Tout se passe comme si, placée à la rencontre de ces deux courants et placée aussi face à une réalité historique qui se présente, selon l'expression de Porter, comme une « mosaïque », la sociologie québécoise avait eu tendance à se replier, au cours des dernières années, dans le champ propre de la société québécoise francophone, fonctionnant souvent sans autre référence à la réalité anglophone que celle signifiant une simple opposition. Elle évitait ainsi la tâche d'articuler ces deux réalités. Pourtant, il nous semble que, dans l'historiographie québécoise, on rencontre à tout coup, ou presque, la problématique de la double appartenance de classe et d'ethnie. Par contre, il faut bien le dire, on a achoppé dans la tentative pour intégrer dans une analyse sociologique rigoureuse ces éléments structuraux de notre société.<sup>19</sup>

Nos observations ne permettent pas de trancher dans ce débat, sinon pour affirmer l'évidence de cette double détermination dans les conduites des étudiants. Mais, là encore, nous ne pouvons reconnaître ces déterminations

---

19. On peut trouver des analyses plus récentes portant sur cette question dans : Nicole LAURIN-FRENETTE, « La sociologie des classes sociales au Québec, de Léon Gérin à nos jours », dans : Georges-Henri LÉVESQUE *et al.*, *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, II, Montréal, PUM, 1984 : 531-556 ; aussi : Paul BERNARD, « Alliances de classes et mésalliances conceptuelles : de la classe ethnique à la bourgeoisie de l'État québécois », *id.* : 557-596.

sans souligner qu'elles donnent lieu à des stratégies variées. Avant d'en aborder l'étude, trois spécifications doivent être apportées. En premier lieu, pour simplifier l'analyse et surtout pour donner plus de force aux distributions procentuelles, on regroupera, à une exception près, en une seule catégorie, les anglophones et les allophones. Ce n'est pas une option idéale puisque, nous l'avons vu, ces deux groupes sont différenciés. Ils nous semblait cependant techniquement indispensable de procéder ainsi.

En second lieu, bien que l'intention soit ici de mettre l'accent sur l'influence concomitante de l'appartenance ethnique et de l'appartenance de classe, on ne peut absolument pas éviter de prendre en compte les clivages de sexe qui sont évidents et puissants dans le choix d'un champ disciplinaire. Cependant, comme cette analyse des positions relatives des garçons et des filles dans les structures universitaires a déjà fait l'objet d'un rapport, nous nous référerons à cette dimension sans nous y arrêter longuement.

Une dernière spécification est à ce moment-ci nécessaire pour bien présenter l'orientation de notre analyse. *Nous postulons que les orientations des étudiants s'opèrent dans un véritable champ de forces constitué par le poids de l'appartenance de classe, de l'appartenance ethnique et de l'appartenance sexuelle.* Cette analyse à caractère tridimensionnel convainc que la pire façon d'aborder l'étude des phénomènes sociaux est celle qui amène à présenter les agents sociaux à la manière de la géométrie plane, c'est-à-dire sous une seule dimension. Les résultats de notre recherche montrent bien en effet que les places et les stratégies des étudiants ne prennent sens qu'au moment où on sait (et où on peut) les situer dans ce champ de force. C'est ainsi qu'on verra des tendances liées à l'appartenance à un groupe être, soit renforcées, soit amoindries, soit contrées par l'action d'une ou de deux autres appartenances.

La spécificité des profils de distribution selon les secteurs d'études des étudiants francophones, anglophones et allophones se maintient en partie lorsque l'on prend en compte l'appartenance de classe. Bien qu'il y ait de toute évidence des variations dans les profils de choix selon l'origine sociale, la matrice de base continue à transparaître. (Voir le tableau 8.) Ceci se manifeste clairement dans le cas des sciences administratives et dans celui des sciences de l'éducation. Quelle que soit leur origine sociale, les étudiants non francophones se retrouvent toujours en proportions plus importantes dans le secteur de l'administration. Il y a là l'effet d'un poids historique lié à la division ethnique du travail, qui s'est peut-être modifié ces dernières années mais qui s'imposait encore, on le voit ici, au moment de notre enquête, soit l'année universitaire 1978-1979.<sup>20</sup> Par ailleurs, le même phénomène s'observe, quoique dans des

---

20. C'est ce que tend à montrer l'intérêt qui semble actuellement plus grand, chez les francophones, pour des études en administration.

TABLEAU 8

*Champ disciplinaire des étudiants, selon  
l'origine sociale et le groupe linguistique, 1978.*

ORIGINE SOCIALE ET GROUPE LINGUISTIQUE	CHAMP DISCIPLINAIRE							TOTAL		
	Santé	Droit	Sciences pures	Sciences appli- quées	Sciences humaines	Éduca- tion	Adminis- tration	Arts et lettres	%	N
Cadres supérieurs : F. .... N.-F. ....	4.7 8.5	9.2 1.9	8.8 6.6	15.5 11.1	21.4 21.0	13.6 8.2	20.1 35.5	6.7 7.3	100.0 100.1	(6 323) (3 720)
Cadres moyens et semi-professionnels : F. .... N.-F. ....	10.5 2.7	3.6 0.0	7.7 5.7	12.0 14.5	24.0 15.3	10.4 6.9	24.9 29.4	7.0 25.5	100.1 100.0	(8 234) (2 656)
Professions libérales et scientifiques : F. .... N.-F. ....	13.6 7.2	4.0 3.6	13.6 10.0	18.8 16.1	21.4 34.1	9.2 0.0	9.2 16.7	10.1 12.3	99.9 100.0	(10 374) (3 974)
Petits propriétaires et artisans : F. .... N.-F. ....	6.1 4.5	4.8 6.3	6.1 12.1	13.1 9.8	18.9 20.3	27.3 3.1	17.2 26.0	6.6 17.8	100.1 99.9	(8 656) (2 267)
Cols blancs : F. .... N.-F. ....	4.2 0.0	4.1 0.0	6.6 21.0	13.9 13.0	28.3 19.9	19.0 5.0	13.8 22.2	10.2 18.9	100.1 100.0	(8 213) (2 838)
Cols bleus : F. .... N.-F. ....	5.2 4.2	4.5 6.6	6.9 14.1	14.8 16.0	27.2 14.9	16.3 8.5	19.0 28.9	6.2 6.6	100.1 99.8	(18 086) (4 268)

proportions moindres, pour l'éducation : quelle que soit leur origine sociale, les étudiants francophones optent toujours dans des proportions plus élevées pour ce secteur. Derrière ce comportement singulier, il y a de fait la propension très forte des étudiantes francophones à se concentrer dans cette discipline.

Les données révèlent d'autres *patterns* moins évidents mais quand même sensibles. Quelle que soit leur origine de classe, les francophones, à une exception près, choisissent plus fréquemment les professions de la santé. Si l'on ajoute le droit où, là aussi, ils se retrouvent plus souvent dans des proportions supérieures aux non-francophones, on peut constater que la force de l'orientation vers les professions traditionnelles chez les francophones demeure encore appréciable.<sup>21</sup> Chez les non-francophones, une tendance similaire s'observe à propos cette fois du champ des arts et lettres, qui est un choix très fréquent des étudiantes, pour qui il tient en partie une place homologue à celui de l'éducation chez les étudiantes francophones.

Dans l'ensemble, la discrimination des filles est légèrement moins prononcée en milieu francophone, où l'on voit, par exemple, les femmes pénétrer le secteur santé-médecine et constituer une partie relativement importante (42.5%) du champ des sciences pures. À l'instar des non-francophones, une large proportion, soit le quart d'entre elles, se retrouvent en sciences humaines. Cependant, elles se distinguent nettement de celles-ci par leur premier choix, qui va à l'éducation (28%). Les étudiantes anglophones, de leur côté, se démarquent des francophones par la fréquence élevée de leur choix des études en arts et lettres (23%).

### C) *Un détour : la force de l'appartenance sexuelle*

Dans la mesure où les contraintes de notre échantillon rendent moins assurée une analyse des orientations des garçons et filles quand, par ailleurs, sont contrôlées l'origine sociale et l'ethnie,<sup>22</sup> il est important de mettre à jour la spécificité des profils de choix selon le sexe et d'introduire ainsi plus explicitement ce troisième terme du champ de forces qui structure les choix et balise les stratégies.

---

21. Il faut considérer, par ailleurs, que la réalité à laquelle renvoient ces professions a changé : les conditions de pratique ont évolué considérablement depuis le temps. Le secteur santé en particulier a été l'objet, comme on le sait, de transformations importantes en devenant un des axes de la modernisation et du développement de l'État. On peut cependant faire ici l'hypothèse qu'une partie des jeunes s'orientent vers ces professions avec en tête l'image (traditionnelle) des états antérieurs de ces professions. Ils seraient ainsi « victimes » de ce que P. BOURDIEU appelle un effet d'hystérésis ; voir : « Classement, déclasserement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 24, 1978 : 2-22.

22. Ce contrôle nous a été rendu difficile en raison du nombre relativement restreint des répondants non francophones, ce qui permet difficilement de prendre en compte simultanément, dans l'étude des choix disciplinaires, le sexe, l'ethnie et la classe d'appartenance des répondants.



TABLEAU 9

*Champ disciplinaire des étudiants, selon  
le groupe linguistique et le sexe, 1978.*

CHAMP DISCIPLINAIRE	FRANCOPHONES			NON-FRANCOPHONES		
	Hommes	Femmes	% de femmes	Hommes	Femmes	% de femmes
	Santé .....	5.2	9.9	59.0	5.9	4.0
Droit .....	5.6	3.5	31.7	3.1	3.1	44.4
Sciences pures .....	8.1	8.0	42.5	13.1	8.7	34.4
Sciences appliquées .....	22.8	4.0	11.5	21.6	3.8	12.4
Sciences humaines .....	23.0	25.6	39.5	16.1	27.6	57.7
Éducation .....	7.4	27.8	73.6	2.5	10.2	76.5
Administration .....	21.6	11.3	28.1	30.6	19.2	33.4
Arts et lettres .....	6.2	9.9	54.5	7.1	23.3	72.4
TOTAL: % .....	99.9	100.0		100.0	99.9	
N .....	(34730)	(25958)		(11305)	(9015)	

Les distributions dans le choix des secteurs d'étude selon le sexe sont en général assez près de la représentation, apparemment stéréotypée, qu'on peut s'en faire. Les sciences appliquées et l'administration sont des champs « masculins » alors que les domaines de l'éducation et des arts et lettres sont, à très fortes proportions, « féminins ». Entre ces deux pôles se situent en particulier les sciences humaines. Si on prend en compte l'origine socio-linguistique, on voit très bien comment les clivages de sexe continuent à s'imposer chez les francophones et chez les non-francophones. Mais ce qu'il y a de plus remarquable pour notre propos, c'est que *malgré la profonde différence entre les sexes, dont on ne cesse d'ailleurs de prendre la mesure, les différences notables liées cette fois à l'appartenance ethnique se surajoutent aux premières.*

Il y a donc des distinctions nettes dans les positions des étudiantes francophones et non francophones dans le champ des études universitaires et par conséquent, peut-on croire, un effet certain sur elles de l'appartenance à un groupe socio-linguistique. Est-il besoin d'ajouter que ces choix demeurent, malgré les différences d'une ethnie à l'autre, en général conformes aux stéréotypes féminins et masculins : soins, éducation, professions d'aide dans les sciences sociales (en particulier, le travail social, la psychologie) ou encore pratique des arts et des lettres, qui peuvent facilement alimenter un certain dilettantisme qu'on laisse volontiers aux femmes, de même que certaines dispositions à goûter « le beau » qui vient moins facilement à l'homme adonné à des tâches plus « ardues » mais aussi plus « sérieuses ».

Les profils des garçons francophones et non francophones se rejoignent en bonne partie. Ce sont des choix « masculins » : les garçons se retrouvent d'abord en administration et en sciences appliquées ; ils sont dans des proportions relativement importantes inscrits en sciences humaines ; peu d'entre eux ont choisi l'éducation et les arts et lettres. Par-delà ces convergences apparaissent des différences significatives : l'administration et les sciences pures se confirment comme des secteurs « masculins-non francophones » ; les garçons francophones vont davantage vers les sciences humaines et moins souvent en administration.

On voit ainsi comment l'appartenance sexuelle infléchit les dispositions des jeunes mais sans transgresser, au contraire, souvent en affirmant, les orientations symboliques et matérielles des groupes socio-linguistiques vis-à-vis les différents postes et places dans la division du travail.

#### D) Retour : champs disciplinaires et origine de classe

Revenons à une analyse plus détaillée du jeu de l'appartenance de classe et de l'appartenance ethnique. (Voir les tableaux 10 et 11.) Nous avons regroupé sous le titre d'héritiers ceux qui appartiennent à des familles de professions libérales ou scientifiques et à des familles de cadres supérieurs ou moyens. Ce

TABLEAU 10

*Champ disciplinaire des étudiants francophones, selon l'origine sociale et le sexe, 1978.*

ORIGINE SOCIALE ET SEXE	CHAMP DISCIPLINAIRE							TOTAL		
	Santé	Droit	Sciences pures	Sciences appli- quées	Sciences humaines	Éduca- tion	Adminis- tration	Arts et lettres	%	N
Cadres supérieurs: H .....	1.2	9.6	8.1	22.1	18.9	5.3	25.5	9.4	100.1	(3 266)
F .....	8.4	8.7	9.7	8.4	24.2	22.5	14.3	3.8	100.0	(3 056)
Cadres moyens et H .....	7.4	5.2	6.4	20.1	24.6	4.6	24.3	7.5	100.1	(7 170)
semi-professionnels: F .....	18.5	0.0	11.2	2.6	22.2	16.3	14.5	14.8	100.1	(4 255)
Professions libérales H .....	15.8	3.8	14.8	29.8	17.7	4.1	10.2	3.7	99.9	(4 001)
et scientifiques: F .....	10.4	5.8	16.3	5.8	24.6	19.7	7.3	10.0	99.9	(3 182)
Petits propriétaires H .....	3.5	6.5	6.7	22.6	18.2	4.9	30.4	7.1	99.9	(4 161)
F .....	8.4	3.2	5.6	4.3	19.5	48.0	4.9	6.1	100.0	(4 494)
Cols blancs: H .....	1.7	5.0	5.1	24.3	28.5	11.2	19.1	5.1	100.0	(4 520)
F .....	5.9	3.9	6.8	4.2	27.3	23.5	15.6	12.9	100.1	(3 846)
Cols bleus: H .....	3.3	5.4	8.8	21.5	24.7	10.6	20.7	4.9	99.9	(11 349)
F .....	9.2	2.4	4.3	1.8	31.8	28.8	11.5	10.2	100.0	(6 586)
ENSEMBLE: H .....	5.2	5.7	8.2	22.7	23.0	7.5	21.7	6.0	100.0	(34 467)
F .....	10.2	3.6	8.2	4.0	25.5	27.4	11.3	9.8	100.0	(25 419)

TABLEAU 11

*Champ disciplinaire des étudiants non-francophones selon  
l'origine sociale et le sexe, 1978.*

ORIGINE SOCIALE ET SEXE	CHAMP DISCIPLINAIRE							TOTAL		
	Santé	Droit	Sciences pures	Sciences appli- quées	Sciences humaines	Éduca- tion	Adminis- tration	Arts et lettres	%	N
Cadres supérieurs: H .....	12.4	0.0	10.8	21.0	11.9	3.6	40.3	0.0	100.0	(1 966)
F .....	4.2	4.2	1.9	0.0	32.5	13.9	27.1	16.2	100.0	(1 682)
Cadres moyens et semi-professionnels: H .....	0.0	0.0	13.7	24.7	9.3	0.0	46.7	5.6	100.0	(1 631)
F .....	3.8	0.0	4.4	9.4	25.7	9.9	7.7	39.2	100.1	(1 855)
Professions libérales et scientifiques: H .....	14.4	4.8	7.0	23.5	29.6	0.0	18.4	2.2	99.9	(1 470)
F .....	5.1	4.8	9.5	6.9	42.1	0.0	10.5	21.2	100.1	(1 493)
Petits propriétaires et artisans: H .....	2.7	5.9	16.2	18.5	17.7	0.0	33.1	6.1	100.2	(1 201)
F .....	6.7	6.7	7.6	0.0	23.3	6.7	18.2	31.0	100.2	(1 066)
Cols blancs: H .....	3.8	0.0	24.4	19.8	10.2	7.6	17.3	16.8	99.9	(1 864)
F .....	0.0	7.8	15.7	0.0	16.8	24.5	26.3	8.9	100.0	(906)
Cols bleus: H .....	4.0	7.9	11.2	22.7	15.7	0.0	30.7	7.9	100.1	(2 706)
F .....	0.0	0.0	18.5	4.3	26.5	8.7	29.0	12.9	99.9	(1 640)
ENSEMBLE: H .....	6.2	3.3	13.7	21.8	15.2	2.0	31.1	6.7	100.0	(10 838)
F .....	3.3	3.3	9.0	4.0	28.8	9.8	19.2	22.4	99.8	(8 642)

sont là des jeunes pour qui les études universitaires serviront essentiellement à se maintenir dans des positions élevées des structures sociales. Bien sûr, ceci ne signifie pas l'immobilité : on peut en effet observer, chez ces groupes, de multiples stratégies de reclassement, de reconversion. Dans un second groupe, nous avons réuni les jeunes venant de milieux tels que leur passage à l'université s'inscrit presque inévitablement sur une trajectoire de mobilité sociale : ce sont les fils d'employés (cols blancs) et d'ouvriers (cols bleus) ; ce sont aussi les jeunes provenant de familles d'artisans et de petits propriétaires. Jusqu'à quel point, par-delà ces appartenances de classe, l'appartenance à un groupe socio-linguistique marque-t-elle plus précisément le « destin » universitaire de ces jeunes ?

### 1. *Les héritiers*

De tous les héritiers, les étudiants en provenance de familles de professionnels et de scientifiques sont probablement ceux qui risquent d'adhérer le plus aux valeurs académiques. Dotés au départ d'un capital culturel plus riche que tout autre, à l'exception peut-être des enfants des cadres supérieurs, ils se démarquent clairement des étudiants des autres milieux sociaux dans leurs choix de champs disciplinaires. Ainsi, les jeunes francophones de ce milieu semblent très peu attirés par des études en éducation ou en administration, qu'ils choisissent moins souvent. La même chose vaut pour les non-francophones. Cette remarquable convergence laisse entendre qu'aux yeux de ces jeunes, sans doute les plus sensibles à une certaine hiérarchie des savoirs et surtout des savoirs tels qu'institués dans le champ académique, les secteurs de l'éducation et de l'administration sont en partie dévalués et constituent, peut-on croire, des voies de relégation.

Cependant, les stratégies des étudiants de ce milieu se saisissent aussi par les attirances que l'analyse de fréquence des choix permet d'observer. Cette dynamique des rejets et attirances, on l'aura compris, renvoie en dernière analyse au processus plus global des stratégies de reproduction. Ce processus est particulièrement frappant chez les francophones, qui choisissent le plus fréquemment les secteurs de la santé et des sciences pures et appliquées, soit les domaines professionnels parmi lesquels leurs pères se classaient déjà. Et le phénomène s'accroît lorsqu'on regarde ce qu'il advient précisément des *filles* de ces familles de professions libérales et scientifiques. *On voit bien ici comment l'enjeu de la reproduction en ce qui concerne l'insertion dans la structure des postes passe encore par l'héritier*. L'envers de cette situation, c'est de constater que les filles, elles, se dirigent surtout vers les sciences humaines et l'éducation.

Chez les non-francophones, l'appartenance de classe semble ne jouer qu'en partie seulement dans le même sens. Ces étudiants s'orientent effectivement plus souvent vers les professions traditionnelles, spécifiquement celles de la

santé, que les jeunes venant d'autres classes ou couches sociales. Par contre, et contrairement à ce à quoi on aurait pu s'attendre, ils choisissent beaucoup moins les sciences pures et appliquées que les sciences humaines. Tout se passe comme si, pour cette couche sociale, l'intérêt pour les carrières dans les sciences pures et appliquées était devenu moins fort que chez les jeunes francophones de même origine sociale.

L'observation ci-dessus prend une signification moins surprenante quand on y regarde d'un peu plus près : la place considérable du champ des sciences humaines chez ces jeunes non-francophones des milieux professionnels et scientifiques est en bonne partie le fait des filles, qui, dans des proportions massives (42%), optent pour ce secteur d'études. On a déjà noté que celui-ci était, en milieu non francophone, un choix plus « féminin » qu'en milieu francophone. Tout se passe comme si cette tendance prenait une force particulière chez ce groupe de filles, dans la mesure où l'option éducation leur est plus ou moins interdite par l'action conjuguée de leur appartenance ethnique et de leur appartenance de classe, qui ne valorisent pas cette orientation. Les seules options « féminines » qu'il leur reste sont les arts et lettres et les sciences humaines. On peut faire l'hypothèse que, venant souvent de milieux scientifiques, elles aient tendance à préférer poursuivre leurs études dans le champ des sciences humaines.

Il reste que, chez les garçons non francophones originaires des milieux scientifiques ou professionnels, l'attrait des sciences pures demeure moins grand que chez les étudiants francophones (des deux sexes) de même origine. Voilà une observation qui, bien que limitée, ne manque pas d'intérêt : serait-ce là le signe d'une modification du rapport à la science qui pourrait se répandre chez les jeunes francophones ? La question reste ouverte. Rappelons cependant que, dans l'ensemble et au moment de notre enquête, c'est toujours chez les étudiants anglophones masculins que le choix des sciences pures demeure le plus fréquent.

Enfin, on peut constater comment, chez les étudiants originaires des milieux professionnels et scientifiques, l'effet de l'appartenance de classe peut être en partie infléchi par l'appartenance au groupe socio-linguistique. Ainsi en est-il de façon tout à fait exemplaire des choix de l'éducation et de l'administration, secteurs négligés par les étudiants de ce milieu : vraisemblablement sous l'influence de leur appartenance ethnique, les francophones sont encore moins souvent que les non-francophones inscrits en administration mais plus souvent en éducation.

Le mouvement de reproduction qui apparaît marqué en clair chez les jeunes héritiers des familles de professions libérales et scientifiques n'est pas moins évident chez les fils et filles de cadres supérieurs et de cadres moyens. Ils ont dans l'ensemble plus tendance que d'autres à se retrouver dans le champ des

études en gestion et administration et cette tendance est nettement plus forte chez les jeunes non-francophones. Voilà donc un autre exemple de la force accrue qu'acquiert l'action conjuguée de l'appartenance de classe et de l'appartenance à un groupe socio-linguistique, quand évidemment les deux vont dans le même sens. Bien plus, et comme on pouvait s'y attendre, quand s'ajoute, à l'origine sociale et à l'ethnie, le sexe, la concentration dans les champs de l'administration atteint des sommets : presque la moitié, soit respectivement 40% et 47%, des fils des cadres supérieurs et des cadres moyens non francophones se concentrent en administration. Peut-on avoir une image plus frappante du poids des déterminations de classe, d'ethnie et de sexe sur les stratégies de reproduction ?

Par ailleurs, les jeunes originaires des familles de cadres s'orientent vers des choix qui les distinguent peu de l'ensemble des étudiants de même milieu socio-linguistique, à une exception près, soit la proportion importante d'étudiants en arts et lettres chez les non-francophones. Il est bien évident qu'il s'agit, dans ce cas précis, d'un choix « féminin ». En effet, les filles des cadres moyens, en milieu non francophone, optent moins fréquemment pour des études en administration et « compensent » par des choix en arts et lettres.<sup>23</sup>

Pour terminer sur les orientations des fils et filles de cadre, il faut aussi noter que, si on peut considérer « normale » leur préférence pour des études en administration, on aurait pu penser par ailleurs que le passage par les sciences appliquées soit aussi une voie privilégiée pour se maintenir à des postes de gestion et d'administration. Tout au moins pour les fils. Ceux-ci se trouvent effectivement en sciences appliquées dans des proportions importantes (entre 20% à 25%), mais qui ne les démarquent pas vraiment des fils d'autres origines sociales. Il se pourrait que ce moindre attrait des sciences appliquées soit lié aux investissements en termes de difficulté, de temps et d'intensité que supposent souvent des études en génie, par exemple, alors que la préparation universitaire à l'entrée à des postes de gestion peut se faire à un moindre coût, peut-on croire, dans des écoles ou facultés des sciences de l'administration.<sup>24</sup> Nous ne pouvons qu'en rester à des conjectures ; une analyse plus fine et plus complète pourrait seule permettre de mieux comprendre ce phénomène.

---

23. Il s'agit là d'un phénomène singulier qui pourrait être attribuable à des effets d'échantillon. Cependant, il faut trouver une autre explication, car le même phénomène s'observe chez les étudiantes francophones filles de cadre moyen. Serait-ce qu'on retrouve dans ce milieu spécifique une conception plus traditionnelle du rôle de la femme ? C'est une hypothèse plausible.

24. Il se pourrait aussi que ce ne soit pas un moindre attrait qui explique ce phénomène mais tout simplement le contingentement des étudiants admis à des facultés comme le génie ou l'architecture.

## 2. Des jeunes sur une trajectoire ascendante

Pour les enfants de petits propriétaires (artisans, commerçants, etc.), de cols blancs et de cols bleus, le placement dans le champ universitaire ne peut se comprendre que dans la perspective d'une trajectoire qui modifiera éventuellement leur appartenance de classe. Dans cet ensemble, ce sont les étudiants en provenance des familles d'artisans et petits propriétaires qui se rapprochent le plus de ceux des strates supérieures. Pour une part, les petits propriétaires sont relativement près du milieu des affaires et, d'autre part, à la façon d'une proportion encore importante de professionnels, ils sont à leur compte. Avec les milieux ouvriers, ils partagent par ailleurs le fait d'appartenir à des familles où le capital scolaire des parents est particulièrement faible.

L'orientation des jeunes francophones et non-francophones de ce milieu de petits propriétaires se rapproche, en ce qui concerne les secteurs santé, droit, sciences humaines. Là où leurs stratégies se différencient c'est dans le choix que, de part et d'autre, l'on fait des études en administration, en éducation et en arts et lettres. Ici apparaît à nouveau tout le poids de l'appartenance à un groupe socio-linguistique. Les jeunes francophones se dirigent dans une proportion importante en sciences de l'éducation (27%) et les non-francophones en administration (26%). Ce partage est tout à fait exemplaire des grandes orientations qui démarquent les grands groupes socio-linguistiques.

Par ailleurs, nous voyons aussi apparaître un *pattern* qui s'est révélé au niveau des cadres moyens : il y a chez les francophones une proportion importante (17%) d'étudiants qui logent en administration et une faible proportion en arts et lettres ; chez les non-francophones, la proportion en administration est certes forte, mais c'est surtout l'importance des étudiants qui poursuivent des études en arts et lettres qui étonne. Cet écheveau ne se dénoue que si nous ajoutons au poids de l'origine sociale et à celui de l'origine ethnique celui de l'appartenance sexuelle. En prenant en compte cette dernière variable, il apparaît qu'en milieu anglophone, la stratégie des filles est de se replier d'abord vers ce secteur féminin des études universitaires que sont les arts et lettres (31%) et, secondairement (23%), en sciences humaines. Comme on pouvait s'y attendre, donc, le choix des arts et lettres est un choix éminemment « féminin ». Cette polarisation des orientations des filles en milieu anglophone trouve un équivalent dans le choix massif de l'éducation (48%) chez les filles des petits propriétaires et artisans francophones. Il nous semble ainsi que ce soit auprès de cette couche sociale, qui est d'ailleurs souvent caractérisée par ses orientations conservatrices, que les clivages dans les orientations des garçons et des filles soient les plus marqués.

À ces concentrations des filles dans des études bien « féminines » correspond chez les garçons, francophones et non francophones, une nette orientation (plus de 50% dans les deux cas) vers les sciences appliquées et l'administration. Ceci



laisse croire qu'ils s'engagent pour une bonne part dans un processus de reconversion, dans la mesure où ces études qu'ils entreprennent devraient les conduire dans le milieu des affaires, à des postes d'administration et de gestion, mais, contrairement à leur père, avec une formation universitaire qui les rend aptes à y occuper des places éventuellement plus importantes et plus prestigieuses, et une formation qui élargit ainsi leur champ de possibilités.

Il nous reste à considérer quelles sont les orientations dans le champ des disciplines universitaires des étudiants en provenance des milieux des employés (cols blancs) et des ouvriers (cols bleus). De façon générale, les choix qu'ils font ne permettent pas de dégager très nettement chez eux des stratégies différencielles par rapport aux autres étudiants. On pourrait dire qu'étant d'une certaine manière sans héritage, ne recevant pas de leur famille d'origine des orientations privilégiées vers des secteurs d'études universitaires, ils ont un choix plus indéterminé. Ce qui nous semble vrai en partie seulement. Ainsi, chez les non-francophones, les stratégies se dessinent assez clairement. Ces jeunes ont visiblement tendance à se diriger vers des champs d'études qui mènent le plus directement à des postes du secteur privé de l'économie : 35% des fils et filles de cols blancs sont en sciences pures et appliquées, 20% en administration, ce qui fait au total 55% ; chez les cols bleus, il y en a 30% en sciences et 30% en administration, soit au total 60%. Ils sont aussi parmi ceux qui se dirigent le moins souvent vers les professions libérales traditionnelles, comme la santé et le droit.

Chez les francophones du même milieu, le *pattern* n'est pas aussi clair : ces étudiants s'orientent moins souvent que d'autres francophones dans le domaine des professions libérales, mais plus fréquemment en sciences humaines et en éducation (exception faite dans ce dernier cas des fils de petits propriétaires et artisans) ; ils sont en sciences pures dans des proportions inférieures à celles du groupe francophone dans son ensemble, mais surtout dans des proportions nettement plus faibles que celles des étudiants non francophones du même milieu. Enfin, si on les compare aux enfants des milieux de professions libérales et scientifiques, on peut dénoter chez eux, à l'instar des enfants des cadres et propriétaires, une tendance à aller vers des choix plus pragmatiques, c'est-à-dire vers des secteurs d'études qui donnent une formation professionnelle spécifique : éducation, administration, sciences appliquées. Et cela veut dire, avec le clivage des sexes, que les filles se retrouvent de façon prédominante en éducation, et les garçons en sciences appliquées et, à un moindre degré, en administration.

\*

\* \*

Il est apparu à l'analyse que, non seulement l'ethnie, la classe et le sexe constituaient bel et bien des facteurs affectant l'orientation des étudiants, mais

qu'il s'agissait à proprement parler de vecteurs, c'est-à-dire de facteurs orientés, constituant un véritable champ de forces, où les inclinaisons liées à l'une ou l'autre des appartenances tendent à s'ajouter, à s'annuler, à se contrebalancer. Il y a là une concrétisation des rapports de pouvoir tels qu'ils s'expriment sur la scène universitaire. Ainsi, le procès de différenciation et de reproduction qui se poursuit au niveau universitaire relève d'une dynamique complexe, où non seulement il faut prendre en compte les places des groupes dans les structures sociales, mais aussi leur stratégie de reproduction, en même temps que les pratiques symboliques qui les accompagnent et renforcent ou infléchissent les mouvements d'orientation des groupes vers les places concrétisant et manifestant le processus de reproduction élargie dans lequel ils sont engagés.

À la fin des années 1970, les orientations des étudiants francophones ne sont pas radicalement changées par rapport au modèle culturel qui historiquement les caractérisait. Cependant, elles montrent que ces jeunes universitaires sont plus enclins à aller vers des disciplines scientifiques et administratives et, par là, elles indiquent qu'ils sont bien entrés dans la modernité. Ces choix professionnels ne sont cependant pas le seul fait d'une tradition, d'une culture. Ils sont aussi marqués profondément par la division ethnique du travail telle qu'elle est structurée et se restructure dans une société comme la nôtre. Certains « choix » sont ainsi en bonne partie « obligés ». Et même s'il n'est pas possible d'établir avec toute la force qu'il faudrait ce caractère « obligé », on ne peut pas, par ailleurs, passer sous silence certaines caractéristiques des positions respectives des groupes linguistiques dans la structure sociale québécoise.

Même si la bourgeoisie francophone québécoise semble s'être renforcée au cours des dernières décennies (Pierre Fournier), des analyses telles celles de Girard et autres ou d'Arnaud Sales ont montré à l'évidence que, jusqu'à tout récemment, les francophones étaient encore sous-représentés au sein de la bourgeoisie industrielle.<sup>25</sup> De façon plus générale, une enquête de Paul Bernard et Jean Renaud (1980) aboutit à un constat en un sens encore plus surprenant, compte tenu du développement considérable de l'appareil d'État et du secteur parapublic : les non-francophones demeurent proportionnellement plus nombreux dans les fonctions de direction, d'administration et activités connexes à la fin des années 1970, et l'écart de représentation entre eux et les francophones ne s'est pas amenuisé au cours de cette décennie.<sup>26</sup> Des études qui viennent à peine

---

25. Pierre FOURNIER, « Les nouveaux paramètres de la bourgeoisie québécoise », dans : Pierre FOURNIER (éd.), *Le capitalisme au Québec*, Montréal, Saint-Martin, 1978 : 135-181. Arnaud SALES, *La bourgeoisie industrielle au Québec*, Montréal, PUM, 1979. G. GIRARD, J.-C. OTIS et N. PROULX, *op. cit.*

26. P. BERNARD, A. DEMERS, D. GRENIER et J. RENAUD, *L'évolution de la situation socio-économique des francophones et des non-francophones au Québec (1971-1978)*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980. (« Études et recherches de l'Office de la langue française ».)

d'être diffusées font des constats plus qualifiés, reconnaissant qu'une proportion importante et croissante de francophones occupent des postes de cadres et de gestionnaires. Il demeure cependant que les francophones sont sous-représentés dans ces postes et que, de plus, ils ont tendance, par exemple, à se retrouver dans des secteurs non concurrentiels (Raynauld/Vaillancourt) ou encore à gagner des places mais surtout au niveau des cadres moyens (Sales).<sup>27</sup> Quoi qu'il en soit, la place des francophones dans les structures économiques québécoises demeure singulière et semble encore marquer les orientations des étudiants, comme l'a suggéré à différentes reprises l'analyse précédente.

Si nous avons pu établir que l'appartenance ethnique avait un effet spécifique quant à l'orientation des étudiants universitaires, il est apparu aussi que, par-delà l'ethnie, l'appartenance de sexe et celle de classe avaient aussi leurs propres effets. Ainsi, on a vu se dessiner des stratégies complexes, dans la mesure où chacune de ces dimensions joue dans des sens qui ne convergent pas toujours. On a aussi vu leur force lorsqu'elles commandaient des orientations allant dans la même direction. C'est le cas, par exemple, des fils de cadres anglophones, qui s'orientent massivement vers les sciences administratives dans un net mouvement de reproduction et, à l'autre pôle, des filles francophones de petits propriétaires ou de milieux ouvriers qui se concentrent dans les sciences de l'éducation. En définitive, les destins sociaux des jeunes étudiants *sont marqués de façon déterminante non seulement par leur appartenance ethnique mais aussi par leur appartenance de sexe et de classe*. Et il est fort probable que, si nous avons pu utiliser des catégories plus fines dans notre découpage des

27. Voir : A. RAYNAULD et F. VAILLANCOURT, *L'appartenance des entreprises : le cas du Québec en 1978*, Étude préparée pour le Conseil de la langue française, Centre de recherche et de développement économique, Université de Montréal, 1984. ARNAUD SALES, *Décideurs et gestionnaires. Étude sur les dirigeants et les cadres des secteurs privé et public*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1984. (Conseil de la langue française.)

On doit aussi signaler qu'encore une fois, Paul BERNARD et Jean RENAUD, à partir d'une analyse des données du recensement depuis les années 1980, prennent une position en un sens plus « radicale ». Ils prétendent que la discrimination ethnique et sexuelle liée aux différentes occupations ne s'est pas modifiée notablement au cours des dernières décennies. S'il y a plus de francophones dans les postes de cadres, ce serait que la structure des occupations a changé avec, notamment, la tertiarisation, qui amène le développement des entreprises de service privées ou publiques, où les francophones sont traditionnellement mieux représentés. Il en va de même pour ce qui est de la discrimination sexuelle. C'est une thèse intéressante. Mais qui n'emporte pas facilement l'adhésion parce que les francophones sont plus nombreux en nombre et en proportion, par exemple, dans les postes cadres. On a pu voir, par ailleurs, dans le champ universitaire, leurs orientations professionnelles changer en partie. Et c'est aussi le cas des femmes. Cependant, cette thèse a le mérite de rappeler que les redistributions des groupes dans les postes peuvent s'expliquer davantage par une modification dans la structure même de l'économie plutôt que par de simples changements dans les attitudes. Voir : « Places et agents : les divisions ethniques et sexuelles du travail au Québec de 1931 à 1981 », à paraître dans les *Cahiers québécois de démographie*.

champs disciplinaires, ces déterminations et les distinctions entre les choix auraient pris des reliefs encore plus prononcés.<sup>28</sup>

Le jeu des groupes sociaux et le poids de la division sociale du travail sur le destin des jeunes universitaires sont souvent renforcés par un important processus d'assignation symbolique.<sup>29</sup> En effet, tout se passe comme si l'orientation vers des positions spécifiques dans le champ universitaire trouvait sa justification dans l'idéologie des aptitudes naturelles ou dans la définition culturelle des rôles sociaux. Dans cette opération sont constitués de véritables arbitraires culturels liés à l'ethnie, au sexe ou à la classe. Par exemple, il est bien connu, comme le confirme l'orientation que nous avons qualifiée de « traditionnelle », que les Québécois francophones avaient et continuent à avoir des « penchants » pour les « humanités » ; que les femmes ont le même penchant, mais, pourrait-on dire, pour les « humanités » plus humbles, par exemple l'éducation ; et que les domaines des sciences et des affaires conviennent aux hommes en provenance du milieu anglo-saxon. Face à ces arbitraires, des groupes sociaux luttent pour inverser, divertir ou maintenir ces procès de nomination qui leur sont imposés ou qu'ils veulent imposer.<sup>30</sup>

Au Québec, ces luttes se sont articulées autour des grands mouvements sociaux qui ont marqué les années 1960 et 1970. Il y avait, bien présente sur la scène universitaire, la nouvelle vigueur du mouvement nationaliste ; il y avait

---

28. C'est ce que laissent supposer les résultats de quelques monographies. Par exemple, une thèse récente sur les étudiants en art dentaire indique qu'ils proviennent à 60% de familles de professionnels, de semi-professionnels et de gens d'affaires ; voir : Béatrice BÉDARD, *La professionnalisation des dentistes*, Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal, 1985. De son côté, dans une étude sur les diplômés des H.É.C., Francine BERNARD observait qu'environ 50% de ces anciens étudiants venaient de familles dont le père était entrepreneur (petit ou grand) ou cadre (supérieur et intermédiaire) ; voir : *Les diplômés de l'École des hautes études commerciales*, Rapport de recherche 80-06, H.É.C., 1980.

29. Raymond BRETON a fait dernièrement une analyse fort intéressante sur la production et l'allocation des ressources symboliques dans le champ linguistique et socio-culturel. Notre position se démarque cependant de la sienne par l'importance que nous accordons à l'imbrication des instances culturelles, économiques et politiques. Breton cherche surtout à dégager la spécificité du symbolique ; notre position insiste plutôt sur l'indissociabilité des liens entre l'économique, le politique et le symbolique (ou le culturel) ; voir : « The production and allocation of symbolic resources : An analysis of the linguistic and ethno-cultural fields in Canada », *La revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, XXI, 2, 1984 : 123-144.

30. Il n'est pas exagéré de parler ici de luttes, dans la mesure où, pour ceux qui dévient des orientations auxquelles ces appartenances d'ethnie, de classe et de sexe les convient, cela suppose une résistance qui a ses moments forts à chaque bifurcation dans la carrière scolaire (passage du secondaire à l'université, choix du champ disciplinaire, études de maîtrise ou non, etc.) mais qui peut aussi signifier des combats quasi quotidiens pour refuser cette « nomination » et s'assurer une autre destinée. On pense ici aux places acquises par les femmes dans le champ universitaire ; on peut aussi évoquer les projets de carrière scientifique chez des jeunes Québécois francophones ou encore la montée sociale d'étudiants en provenance de milieux ouvrier ou agricole.

aussi la diffusion d'une idéologie de la démocratisation de l'enseignement servant particulièrement bien les classes moyennes ; il y avait enfin, dans la décennie 1970, la montée du féminisme. Dans la perspective de notre analyse, ces mouvements ont mené des combats idéologiques très significatifs, dans la mesure où ils ont tenté, justement, de déconstruire les arbitraires culturels qui orientent le choix vers une discipline universitaire et, en définitive, assignent à des postes dans la division sociale du travail.

Sous une forme ou sous une autre, les grands clivages sociaux qui traversent la société québécoise sont donc tous présents dans le champ universitaire québécois. Et il n'est pas évident que les effets d'ethnie et de sexe, étant donné leur importance et leur autonomie, renvoient nécessairement à des positions de classe comme à une position première sur laquelle ils s'ajouteraient, tout simplement, comme des effets secondaires.<sup>31</sup> Cette conclusion questionne à la fois les analyses structuro-marxistes des années 1970 et, partiellement, celles plus récentes de Bourdieu dans *La distinction*, où les rapports de sexe et d'ethnie deviennent des réalités secondes. Par contre, notre analyse rejoint une problématique qui ouvre plus largement sur les phénomènes de pouvoir.<sup>32</sup> Il semble en effet que notre démarche oblige à reconnaître que les rapports sociaux sont multidimensionnels et qu'en conséquence, il faille situer les agents sociaux dans un champ de forces comprenant les grands axes des rapports de pouvoir, c'est-à-dire, dans une société comme celle du Québec, un champ de forces impliquant des rapports de classe, de sexe et d'ethnie. C'est cet éclairage que nous avons dès le début voulu donner à l'étude des groupes ethniques sur la scène universitaire, non seulement parce qu'il aide à saisir les pratiques de reproduction, mais aussi parce qu'il force à les placer dans un processus historique ou de changement à plus long terme. Et, dans cette perspective, nous avons vu que, si la place occupée par les francophones dans le champ universitaire est maintenant plus grande, si le modèle culturel qui guide l'orientation des étudiants francophones est mieux accordé à une société post-industrielle, la place tenue par les anglophones est demeurée forte, tout au moins qualitativement. Vues dans cette perspective aussi, les escarmouches récentes entre le Conseil des universités et

---

31. Il est certain que les places collectives des femmes et des ethnies sont solidement articulées à des places dans la structure économique. Ce n'est pas le « privilège » des classes que de se constituer sur des rapports de production. Mais c'est leur « privilège » d'y trouver leur raison d'être. Il nous semble par ailleurs que les groupes ethniques se constituent d'abord dans le politique et l'idéologique, et les groupes sexuels dans l'idéologique et dans la sphère de la production domestique.

32. Cette position rejoint en partie celle développée par Henry GIROUX ; voir : *Ideology, Culture and the Process of Schooling*, Philadelphia, Temple University Press, 1981 ; et « Theories of reproduction and resistance in the new sociology of education : A critical analysis », *Harvard Educational Review*, LVIII, 3, 1983 : 257-293.

---

l'Université McGill indiquent bien que les luttes hégémoniques entre franco-phones et anglophones (avec l'intervention de plus en plus importante des allophones) ne sont pas terminées. Les querelles scolaires se font peut-être plus discrètes à ce niveau mais les enjeux n'en sont pas moins importants.

Pierre DANDURAND  
avec la collaboration de  
Michel TRÉPANIER

*Département de sociologie,  
Université de Montréal.*